APRÈS ART. 4 N° 209

# ASSEMBLÉE NATIONALE

### MESURES D'URGENCE ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N º 209

présenté par Mme Valentin

#### ARTICLE ADDITIONNEL

### **APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.